Demandes de garantie, Atelier Fictif

Export du 1er novembre 2026 à 08 h 30 (heure de Paris). 1 demande. Registre contrôlé à l'export : aucune entrée modifiée depuis son inscription (2 entrées ; chaîne des empreintes SHA-256).

Le code de la consommation (article L217-10) prévoit que la mise en conformité du bien, par réparation ou remplacement, a lieu dans un délai raisonnable « qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur ». Code de la consommation, article L217-10 (version en vigueur depuis le 1er octobre 2021, applicable aux contrats conclus depuis le 1er janvier 2022 : article 21 de l’ordonnance n° 2021-1247), https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044142554, lu le 2 novembre 2026.

Le code de la consommation (article L217-17) prévoit que le remboursement des sommes dues par le vendeur « est effectué dès réception du bien ou de la preuve de son renvoi par le consommateur et au plus tard dans les quatorze jours suivants ». Les cas où le consommateur peut obtenir une réduction du prix ou la résolution de la vente sont ceux de l’article L217-14. Code de la consommation, article L217-17 (version en vigueur depuis le 1er octobre 2021, applicable aux contrats conclus depuis le 1er janvier 2022), https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044142531, lu le 8 novembre 2026.

N° 1, réparation du bien

Reçue le 25 octobre 2026 à 15 h 20. Date limite : 24 novembre 2026.

Deux ans après la délivrance (article L217-3) : 30 septembre 2028.

Fin de la présomption de l’article L217-7 : 30 septembre 2028 pour un bien neuf (24 mois), 30 septembre 2027 pour un bien vendu d’occasion (12 mois).

Hugo Laurent, hugo.laurent@courriel.example. Votre commande : N° 1058, plaid en lin. Date de délivrance du bien : 30 septembre 2026. Le défaut constaté : Une couture s’est ouverte sur le bord après deux lavages..

En cours.

Registre : entrée 1, empreinte 78842b338543273c1534f314fdfff504946c8b5e9a6e1a5c112280d31e49260e.